

Ville de Béthune



COMMERCE

Des mesures concrètes pour le commerce

Grâce au dispositif « Action Cœur de Ville », durant cinq ans, la Ville pourra bénéficier de financements pour un grand nombre de projets en faveur de la redynamisation et du développement du commerce local. Ces actions sont polarisées sur le centre-ville mais sur cinq pôles : l'hyper-centre, la Gare d'eau, la rue de Lille, le pôle

Publié le 12 mars 2019



SOURD OU MALENT



1 CLIC

La Municipalité a pris des décisions importantes en direction du commerce. Dernièrement, la Ville a rejeté, dans le cadre de la lutte contre l'étalement urbain, le permis de construire d'un projet de supermarché Lidl aux portes de la ville. Elle a également mis en place, depuis le 1er janvier 2018, un stationnement « 20 minutes gratuites/jour et par véhicule » dans les zones payantes, ce qui permet de favoriser les petites courses dans les commerces de proximité. En un an, ce sont plus de 213.000 tickets qui ont ainsi été utilisés.

Autre décision forte des élus béthunois, celle de ne pas augmenter les tarifs du stationnement souterrain, suite à la demande du prestataire Q-Park.

Parallèlement, le dispositif Rénovitrines, qui consiste à accorder une subvention aux commerçants réalisant des travaux de rénovation et d'embellissement de leurs vitrines, a été reconduit.